

NOMINATIONS DANS LE SERVICE CIVIL À TORONTO.

DEMANDE DE NOMS DE PERSONNES.

M. ROBINSON : Je demande les noms de toutes les personnes qui ont été nommées à des emplois dans le bureau du revenu de l'intérieur, dans le bureau de poste, et dans la douane à Toronto, entre le 4 novembre 1873 et le 10 octobre 1878 ; la date de leur nomination, leur traitement quand elles ont été nommées et s'il a été augmenté pendant la susdite période, et dans ce cas, le montant de cette augmentation.

La motion est adoptée.

La Chambre s'ajourne
à quatre heures
et quinze minutes.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 20 février 1879.

M. l'Orateur prend le fauteuil à trois heures P. M.

PRIÈRE.

COMITÉS PERMANENTS.

RAPPORTS PRÉSENTÉS.

SIR JOHN A. MACDONALD présente le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter la liste des membres devant composer les Comités permanents ordonnés par la Chambre.

SIR JOHN A. MACDONALD propose :

Que la Chambre donne son concours au dit rapport en ce qui concerne le comité des ordres permanents.

La motion est adoptée.

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE.

SIR JOHN A. MACDONALD propose :

Qu'un comité spécial soit nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir comme membres d'un comité collectif de la bibliothèque des deux Chambres, et le dit comité est composé comme suit : Sir John A. Macdonald et MM. Anglin, Baby, Brecken, Cameron (Huron Sud) Cartwright, Colby, Daly, Fortin, Houde, Larue, Laurier, Macdonnell, Mackenzie, Mills et Wright et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

La motion est adoptée.

M. TUPPER.

BILL POUR AMENDER L'ACTE DE FAILLITE.

(*M. Bourassa.*)

PREMIÈRE LECTURE.

M. BOURASSA présente un bill (No. 2) pour amender l'acte de faillite de 1875 et ses amendements.

Le bill subit sa première lecture.

MORT DE LA PRINCESSE ALICE.

MESSAGE DU SÉNAT.

Un message est reçu du Sénat accompagné d'une adresse de condoléance à Sa Très Gracieuse Majesté au sujet de la mort de Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande Duchesse de Hesse, pour laquelle le concours de la Chambre est demandé.

Sur la proposition de Sir John A. Macdonald, il est ordonné que le dit message et la dite adresse soient pris en considération demain.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

INTERPELLATION.

M. GIGAULT : Est-ce l'intention du gouvernement d'abroger les lois de faillite actuelles, et dans le cas où elles seraient abrogées, de proposer une loi uniforme pour tout le Canada, et qui aurait pour objets : 1o. de donner le moyen de liquider les biens des débiteurs insolubles d'une manière plus juste, plus équitable et moins dispendieuse qu'avant l'acte de faillite de 1864 ; 2o. de forcer un débiteur insolvable à faire une cession de ses biens à un officier public dont le devoir serait d'en faire le partage entre les créanciers.

M. MACDONALD (Pictou) : Lorsque le bill, dont il a été donné avis sera présenté, la question que le gouvernement étudie actuellement pourra être considérée.

M. MACKENZIE : Dois-je comprendre de l'honorable monsieur qu'on a donné avis d'un semblable bill ?

M. MACDONALD (Pictou) : Non ; le bill est présenté par un député et attend sa seconde lecture ; c'est à l'occasion de cette mesure que la question viendra sur le tapis.

ÉLARGISSEMENT DU CANAL CHAMBLY.

INTERPELLATION.

M. BENOIT : Est-ce l'intention du gouvernement d'élargir le canal Cham-